



Compte-rendu de la réunion de CSE de Mars

Issoire, le 22 Mars 2022

Points importants du CSE du 21 Mars 2022 : **Budget 2022/licenciement inaptitude « QVT »/ Précarité/ Effectifs CDI/ Accidents du travail et Absentéisme/ Carnet de commandes/ Projet service ponts/Œuvres sociales.**

1. BUDGET 2022

La direction confirme que le budget 2022 s'élèvera à 75,5M€ contre 29,3M€ en 2021 : **cette année, pour déclencher de l'intéressement financier les salarié.e.s vont devoir encore plus retrousser les manches.**

2. Licenciement pour inaptitude

Le salarié des expéditions vient d'être licencié par la direction du site, faute de postes de reclassements. **En réalité celles et ceux qui toute la journée nous parle de « QVT » n'ont rien mis en œuvre pour lui trouver un poste. Ce qui prouve que la qualité de vie au travail n'existe pas à Issoire.**

3. Précarité en hausse

88 intérimaires le mois dernier, **124** aujourd'hui soit **36** de plus en un mois pour répondre à la hausse de la charge. Nos dirigeants annoncent le retour des intérimaires pour surcroît d'activité, le mois prochain.

4. Effectifs en baisse

1600 CDI en janvier 2020, **1491** en janvier 2022 et **1485** à fin février c'est la chute libre. Heureusement que la pandémie ne devait pas faire de ravage sur l'emploi. **Cette baisse de 115 CDI a un impact négatif sur la masse salariale et l'aura sur les futurs budgets des œuvres sociales d'environ 120 000€.** Les futurs gestionnaires devront en tenir compte pour construire les budgets des 4 prochaines années. Les annonces XXXL ne seront pas réalisables sans une augmentation des effectifs en CDI, sans augmentation du budget des œuvres sociales.

5. Accidents du travail, absentéisme et 1^{er} soins ++

Rebelote, **6** accidents de travail en Février **6** avec arrêts, **15** premiers soins et **10%** d'absentéisme, rien ne va plus, la direction, la politique ESS et toutes les conneries qui vont avec VHS/Stops 5/et le reste ont des statistiques catastrophiques. **La direction du site est incapable de trouver des solutions pour inverser les tendances.**

6. Carnet de commandes

Les commandes reviennent, mais le manque d'effectif formé et motivé, le manque de métal, nous obligent une nouvelle fois à faire des arbitrages entre l'aéro et le TID, et entre les secteurs de l'usine : exceptionnel. A cela s'ajoute les retards qui ne cessent d'augmenter dans tous les secteurs, les problèmes de qualité et les cartons comme celui des rebuts soufflures (200 tonnes).

7. **Projet « d'amélioration » service ponts**

Sur l'information/consultation du projet de la direction, la CGT s'est abstenue.

Pourquoi ? Parce que pour notre organisation syndicale, **le calcul du nouveau forfait ne respecte pas l'accord sur la forfaitisation de 1991** qui dit que :

Le forfait, ce sont les contraintes des salarié.e.s transformées en heures 8H00

Horaire mensuel de référence (150H36)

La direction divise les contraintes transformées (8H00) par l'horaire mensuel de référence de 1991 (167H41), elle vole les salarié.e.s de 0,54% sur le nouveau forfait.

➤ **8H00 : 167H41 = 4,78%** **8H00 : 150H36 = 5,32% perte 0,54%**

Elle compense de 0,5% la perte sur le salaire de base pour les effectifs d'aujourd'hui, mais ceux de demain n'auront pas de compensation et perdront 0,54% de forfait, de paiement des contraintes.

8. **Œuvres sociales, l'argent des salarié.e.s**

Les salarié.e.s de l'usine vont devoir attendre **les chèques vacances un mois de plus**, car le « syndicat du toujours plus, mais à petits pas » a refusé de voter le passage du chèque vacances à 400€. Ils sont exceptionnels, ils demandent de passer à 400€ le chèque vacances, quand il faut voter ils demandent de le passer à **500€ et de faire un chèque de 200€** pour celles et ceux qui ont pris un mobil home pleine saison.

Le mois prochain ce sera peut-être 600€, pourquoi pas 1000€, dans les faits ils racontent n'importe quoi, ne proposent rien dans les commissions, et au final pénalisent **les salarié.e.s qui n'auront pas leurs chèques pour partir en vacances.**

Avec une **masse salariale en baisse** depuis la chute des effectifs de -115 CDI, et qu'ils ont validé en signant le plan social déguisé, avec une dotation des œuvres sociales en recul **de plus de 100 000€**, ils nous demandent de faire des miracles. **Nous ne sommes pas à LOURDES, nous gérons l'argent du personnel ce n'est pas la nôtre ni le leur, donc il faut être sérieux.**

Quand on est sérieux et que l'on gère l'argent de celles et ceux qui créent les richesses, on présente des comptes certifiés, un budget prévisionnel qui tient compte de la dotation de la direction et des dépenses de l'année en cours, on garde une réserve et un fond de roulement.

La proposition des deux chèques vacances celui de 500€ et le nouveau de 200€ en plus du mobil home pleine saison, c'est **509 000 € de dépenses sur la commission loisirs vacances**, le toujours plus sur les colonies c'est **570 000 € de dépenses** soit un total sur deux commissions de **1 079 000 €**, alors que **la dotation 2022 devrait être de 1 000 000€.**

Si on rajoute les frais de personnel, les commissions enfance, culturelle, social, sport, les associations Loi 1901, les investissements on arrive à **1 325 000€** de dépenses pour un budget de 1 000 000€ soit un solde négatif de **315 000 € fin 2022**, jugez vous-même du résultat d'une gestion XXXL, du toujours plus.

**LE CSE N'A PAS LA VOCATION A SE SUBSTITUER AUX PATRONS,
SI AUJOURD'HUI LES SALARIE.E.S N'Y ARRIVENT PLUS EN MILIEU ET ENCORE + VRAI EN FIN DE MOIS,
C'EST QUE NOS SALAIRES SONT TROP FAIBLES.**

**ALORS NE NOUS TROMPONS PAS D'ADVERSAIRE,
MOBILISONS-NOUS POUR DE MEILLEURS SALAIRES
ET POUR UNE MEILLEURE DOTATION DES ŒUVRES SOCIALES
QUI NOUS PERMETTRA, DE FAIRE BEAUCOUP PLUS POUR LES SALARIEES.**